COMMUNE DE ST GENGOUX DE SCISSE SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 28 FEVRIER 2022

<u>Convocation le</u>: 21 février 2022 **Affichage le**: 1^{er} mars 2022

Mmes & Mrs Stéphane JAILLET - Pascal GAGUIN - Sylvia ROUSSET - Robert BARRAUD - Laurence JOUSSEAU - Vanessa DAUJEAN - Jacqueline PIRON - Anthony BLANC - Didier GAULT - Monique SANGOY - Thierry VERGNAUD - Nathalie BUSSERET - Gaël LAPALUS -

Monsieur Stéphane JAILLET, Maire, rappelle le compte-rendu de la réunion du 31 janvier 2022 dont chacun a pris connaissance. Le Compte-rendu de la séance du lundi 31 janvier 2022 est adopté à l'unanimité.

Madame Vanessa DAUJEAN est nommée secrétaire de séance.

1) – COMPTE ADMINISTRATIF 2021

Monsieur Pascal GAGUIN, 1^{er} Adjoint au Maire, présente le Compte Administratif 2021, établi en accord avec le Compte de Gestion préparé par Madame MALATERRE Marie-Thérèse, Receveur Municipal – Trésorerie de TOURNUS.

Section de Fonctionnement :

Recettes : 670 706.15 € Dépenses : 496 794.05 € Soit un excédent réel de : 173 912.10 €

Compte tenu de l'excédent 2020 (+ 135 264.59 €), l'excédent global de fonctionnement 2021 s'élève à 309 176.69 €.

Section d'investissement :

Recettes : 557 704.53 €Dépenses : 601 526.67 €Soit un déficit réel de : -43 822.14 €

Compte tenu du déficit de 2020 (- 39 525.42 €), le déficit global d'investissement 2021

s'élève à – 83 347.56 €.

Ainsi se dégage un EXCEDENT GLOBAL DE CLÔTURE 2021 de 225 829.13 €.

Le Conseil Municipal procède au vote et approuve, à l'unanimité, les résultats du Compte Administratif 2021 et le report de ceux-ci sur le budget primitif 2022 suivant l'affectation suivante :

<u>Affectation du résultat sur le B.P. 2021</u>:

en **INVESTISSEMENT**:

Report au compte 001 – Résultat d'investissement reporté : - 83 347.56 € + 124 342.56 €

en FONCTIONNEMENT:

Report au compte 002 – Résultat de fonctionnement reporté : + 184 834.13 € 225 829.13 €

2) - Projet de bâtiment : atelier municipal et C.P.I. -

Monsieur le Maire fait le compte-rendu de la visite par le Conseil Municipal du bâtiment à vendre de Monsieur et Madame DESMURS, en vue de l'installation de l'atelier municipal et du Centre de Première Intervention.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, décide par 12 voix pour et 1 voix contre, de donner un accord de principe à Monsieur DESMURS pour l'achat du bâtiment à vendre.

Le financement de cette acquisition d'un montant de 175 000 € (frais d'agence inclus) sera étudié lors de l'élaboration du Budget Primitif 2022.

Suite à visite de Madame Karine RATTEZ sur place, seuls des travaux de démoussage de toiture et d'électricité devront être envisagés en priorité. Ces travaux seront étudiés sur 2023.

<u>3) – Travaux – </u>

❖ Voirie

Monsieur Robert BARRAUD, 3ème Adjoint au Maire, présente le devis réalisé par l'entreprise La Tournusienne de Marquage 71700 TOURNUS pour les différents marquages au sol à refaire sur la voirie de la Départementale n° 82 dans la traversée du bourg, pour un montant de 1 973.50 € soit 2 368.20 € TTC. Le Conseil Municipal accepte ce devis.

Monsieur Robert BARRAUD, 3^{ème} Adjoint au Maire, informe le Conseil Municipal de l'intervention de l'entreprise SUEZ pour la réparation de la fuite d'eau sur la route des Teppes, réseau d'eau de la « Goulouze ».

A la suite du sinistre sur le mur du parking vers l'épicerie, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide d'élargir la sortie du parking afin de faciliter les manœuvres des véhicules sans pour autant réduire le nombre de places de stationnement.

& Bâtiments

Le Conseil Municipal décide de remettre une annonce pour la location du local commercial du Caveau.

4) - Travaux logement de l'ancienne Poste -

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal du résultat de la commission d'appel d'offre qui a eu lieu le 21 février dernier pour l'ouverture des plis des travaux d'aménagement de la MAM dans le bâtiment communal de l'ancienne poste.

L'ensemble des 5 lots ont été attribués pour un montant global de 37 202.19 € HT soit 40 737.01 € TTC.

Les travaux doivent débuter en avril pour se terminer fin juillet 2022.

5) – ONF – Vente de bois

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal de la vente de gré à gré par soumissions de bois résineux sur pied prévue le 29 mars prochain par l'ONF pour une parcelle de futaie régulière pin noir d'Autriche, invendue en 2020 et 2021. Le Conseil Municipal fixe le prix plancher pour la vente.

<u>6) – Organisation de la Fête Départementale de l'Agriculture à MONTBELLET par les Jeunes Agriculteurs du Mâconnais - </u>

Messieurs Grégoire ROUSSET et Dorian FONTAINE, membres de l'Association des Jeunes Agriculteurs du Mâconnais sont présents pour présenter l'organisation de la «Fête Départementale de l'Agriculture » qui aura lieu les 13 et 14 AOÛT 2022 à MONTBELLET.

L'événement se déroulera sur plusieurs parcelles situées le long de la route de LUGNY à MONTBELLET. Cette manifestation qui a lieu chaque année en Saône et Loire permet de communiquer sur les métiers du monde agricole et leur importance auprès du grand public. 8 000 visiteurs sont attendus cette année.

Pour cela, les Jeunes Agriculteurs ont besoin de partenaires pour le financement de la manifestation et le matériel nécessaire.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide de mettre à disposition gratuite le matériel de la commune (tables, chaises, barnums, etc...) dont pourrait avoir besoin l'association des Jeunes Agriculteurs.

Le Conseil Municipal décide de verser une subvention exceptionnelle de 1 200 € à l'association des Jeunes Agriculteurs du Mâconnais pour l'organisation de cette grande manifestation.

8) – Questions diverses

✓ Demande de subventions

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal des demandes de subventions reçues des associations :

- CANT'AZE
- CECL
- La Prévention Routière

Le versement des subventions aux associations sera étudié lors du vote du prochain budget.

✓ Courrier de Madame DANNAUD Madeleine

Monsieur le Maire donne lecture du courrier de Madame DANNAUD Madeleine souhaitant abandonner une concession ancienne dans le cimetière communal.

Après renseignements auprès des services de l'Association des Maires, une concession ne peut être reprise que dans le cadre d'une procédure de reprise des concessions en état d'abandon. Cette concession ne peut donc être reprise dans l'immédiat. Un courrier sera adressé à Madame DANNAUD.

✓ *FNACA*

Monsieur le Maire fait part de la Commémoration qui se déroulera à LUGNY le samedi 19 mars 2022 à 11 heures au Monument aux Morts, à l'occasion de la Journée Nationale du souvenir et de recueillement à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc. Monsieur le Maire sera présent.

✓ Don du Sang

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal du courrier reçu concernant l'Assemblée Générale de l'Amicale pour le Don du Sang en Haut-Mâconnais qui aura lieu le vendredi 18 mars 2022 à 20 h 00, salle du foyer rural de FLEURVILLE. Monsieur le Maire sera présent.

✓ Course de Côte de LUGNY

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal du courrier reçu de la DRI concernant la déviation qui sera mise en place le dimanche 13 mars 2022 en raison de l'organisation de la course de côte de LUGNY.

✓ Cyclo Sud Bourgogne

Monsieur le Maire présente le courrier reçu concernant l'organisation de la manifestation sportive Cyclo Sud Bourgogne dont le passage est prévu sur la commune le samedi 23 avril 2022 entre 9 h et 10 h.

La séance est levée à 23 H 00.